

L'indice de liberté d'Avenir Suisse 2017

Vaud: Un canton qui se ressaisit

Place: 21 / Valeurs d'indice: 43

Après avoir dégringolé à l'avant-dernière place de l'indice de liberté d'Avenir Suisse en raison de l'introduction de nouveaux indicateurs en 2016, le canton de Vaud a réussi malgré tout à atteindre la 21^e place cette année. Cette progression est due en large partie aux points grappillés dans le domaine civil, dans lequel Vaud, comme bien d'autres cantons romands, est particulièrement fort en comparaison intercantonale. Actuellement, le canton est 7^e dans le classement des libertés civiles. C'est surtout dans le domaine de la sécurité publique que Vaud a pu s'améliorer depuis l'an dernier. De plus, il continue d'obtenir des résultats supérieurs à la moyenne pour les indicateurs «Enseignement à domicile», «Surveillance vidéo», «Impôt ecclésiastique pour entreprises», «Droits politiques pour les étrangers» et «Durée de résidence pour la naturalisation». Les critères sur lesquels il devrait s'améliorer sont le libre choix de l'école et le délai d'obtention des permis de construire.

Par contre, le bilan est bien moins bon dans le domaine économique, dans où le canton de Vaud devance de justesse les deux lanternes rouges, Genève et Jura. Ces résultats largement inférieurs à la moyenne s'expliquent notamment par une lourde imposition du second revenu, mais aussi par une faible déductibilité fiscale des frais de garde externe. De plus, le canton de Vaud se distingue par une centralisation accrue, en comparaison intercantonale, des structures cantonales. Cela se reflète par exemple dans le nombre élevé d'employés du secteur public et dans une quote-part de l'Etat supérieure à la moyenne. Enfin, Vaud dispose d'une marge de progression d'un point de vue libéral dans le domaine de la réglementation du marché du travail régional et de la liberté du commerce et de l'industrie, qui est pour l'instant restreinte.

Informations supplémentaires :

Samuel Rutz, Senior Fellow, samuel.rutz@avenir-suisse.ch, Tel. 044 445 90 62 / 079 204 78 83

Tibère Adler, Directeur Romand, tibere.adler@avenir-suisse.ch, Tel. 022 749 11 00

Pour interpréter les graphiques, il faut prendre en compte les éléments suivants : 50 est la mesure de la moyenne, 0 le minimum et 100 le maximum. Des valeurs au-dessus ou au-dessous du cercle de 50 points indiquent qu'un canton se classe respectivement au-dessus ou au-dessous de la moyenne pour l'indicateur correspondant et par comparaison avec les autres cantons. Les rayons rouges et les valeurs d'indice indiquent les résultats du canton au niveau des indicateurs économiques. Les valeurs pour les indicateurs civils apparaissent en orange. (Graphique: Avenir Suisse)

